RETRO

par ordre spécial de l'impératrice douairière. L'exécution a eu lieu dans la cour du yamen du conseil des châtiments. On a fouetté la victime pendant deux heures avec des bambous. Chen Tchien s'était reconnu coupable devant la justice d'avoir cherché à organiser une insurrection en 1900 à Han-Keou. Il s'était vanté devant le tribunal d'avoir toujours préconisé l'assassinat comme moyen de débarrasser le pays de la dynastie mandchoue et s'était déclaré prêt à mourir pour sa cause.

Le rapport officiel de l'exécution dit que le condamné a été décapité ; mais on a connu bientôt la véritable forme de cette exécution.

Cette exécution a fait naître un vif mouvement d'opinion contre la remise du rédacteur du journal le *Supao*, de Shanghaï, aux autorités chinoises.

Cette affaire, dit le correspondant de Reuter, a désappointé les étrangers. On espérait que les relations que l'impératrice douairière avait eues avec les dames des légations lui auraient inspiré des sentiments meilleurs. On dit que le prince Sou, le plus libéral des princes chinois, aurait risqué sa position à s'opposer à l'exécution de Chen Tchien.

⁂ Youan-shihkai a commandé des quantités d'armes importantes en prévision de l'expiration, au mois d'août prochain, de l'interdiction qui pèse sur les importations d'armes. Il a commandé au Japon vingt-trois mille fusils et quarante-huit canons de campagne, et en Allemagne cinquante canons à tir rapide.

Angleterre

Le roi Edouard VII a adressé au peuple irlandais une proclamation dans laquelle, après s'être félicité de l'accueil loyal et affectueux qui lui a été fait, ainsi qu'à la reine, il dit que la réalisation de l'espoir, fréquemment exprimé pendant son voyage, en des jours plus heureux pour l'Irlande, dépend beaucoup du développement continu de la coopération et de la confiance en soi, d'une instruction meilleure et plus pratique, de l'accroissement de l'activité industrielle et commerciale, et de l'esprit de tolérance et de respect mutuel.

⁂ Dernier écho du voyage royal en Irlande : Lord Iveagh a remis au roi une somme de 1,250,000 fr. qu'il donne aux hôpitaux de Dublin, protestants et catholiques, en souvenir de la visite des souverains. Lord Iveagh descend en ligne directe du fondateur de la grande brasserie de Dublin, M. Guiness.

⁂ Un document officiel, publié aujourd'hui, estime à 200,000 fr. les frais faits par le trésor britannique à l'occasion de la visite de M. Loubet au roi. Il faut y ajouter les dépenses des corps locaux et de la cour qui n'y sont pas comprises.

⁂ Le conseil municipal de Battersea, dont les tendances ultradémocratiques sont bien connues, a donné le nom du fameux général boer Joubert à l'un des bâtiments érigés pour les classes ouvrières qu'il vient d'inaugurer.

Belgique

On nous écrit de Dinant:

L'exposition des dinanderies vient de s'ouvrir, avec toute la pompe officielle. La ville des « copères » (altération du mot germain kuper, qui signifie cuivre; les ouvriers batteurs de cuivre s'appelaient kuperschlaeger et la moitié du mot leur est resté dans le langage populaire) avait des airs de fête pour recevoir MM. Beernaert, ministre d'Etat; Francotte, ministre du travail; Verlant, directeur des beaux-arts, et toutes les autorités locales qui présidaient à cette inauguration d'une exposition dont on prétend faire le point de départ d'une industrie nouvelle. On veut ressusciter les batteurs de cuivre en fondant à Dinant, leur berceau, une école professionnelle.

L'exposition, réunit non seulement les œuvres exclusivement locales, mais encore celles des artistes bruxellois, tournaisiens et malinois qui, eux aussi, battaient fort bien le cuivre dans le temps et qui produisaient des merveilles sous formes de soupières, de chandeliers ou de bassinoires. L'étranger s'y trouve également représenté. Le double escalier d'honneur a été orné de magnifiques dinanderies du XVIIe siècle, balustrades en cuivre de l'église Notre-Dame de Tongres, chandeliers de l'église de Dinant, etc. etc. Dans les salles, voici un fac-similé du chandelier de Milan du XIIIe siècle, des tabernacles, des lutrins, le bénitier de Diest, les chandeliers de Saint-Baron de Gand, le lion de cuivre de Sainte-Gudule de Bruxelles.

Ailleurs est exposée une ancienne cuisine dinantaise avec ses vieux bahuts, ses tableaux et sa batterie d'ustensiles en cuivre; une salle à manger et un atelier complet de batteur de cuivre.

Italie

Le journal l'*Italie* donne les intéressants renseignements qu'on va lire sur de nouvelles découvertes faites ces jours derniers dans le sous-sol du Forum par l'archéologue Boni et ses auxiliaires :

Parmi ces découvertes, il en est qui sont absolument capitales : celle du temple de Janus et celle de toute la machinerie, véritable dessous de théâtre, qui servait aux jeux organisés par Jules César. et donnés par lui au peuple alors que le Colisée n'existait pas encore.

M. Boni, il y a plusieurs mois, avait découvert une galerie souterraine qui s'étendait, à une profondeur de cinq mètres environ, entre le temple de Jules César et les Rostres du même César, soit une longueur de 110 mètres.

En parcourant cette galerie, M. Boni, découvrit successivement les amorces de sept autres qui tombaient perpendiculairement sur la première, quatre à gauche et trois à droite en regardant du côté des Rostres.

Il fit dégager ces galeries de la terre qui les remplissait et trouva que chacune d'elles aboutissait à une petite salle souterraine carrée. Il trouva encore que toutes ces salles communiquaient entre elles par un petit conduit en terre cuite, qu'il fit vider également de la terre qui l'encombrait.

Cet ensemble de découvertes faites et à l'aide de divers matériaux retrouvés dans toutes ces galeries, M. Boni est parvenu à établir qu'il avait retrouvé les « dessous » du premier théâtre romain improvisé pour donner des jeux au peuple. Les historiens parlent tous de ces jeux organisés par Jules César, mais aucun n'en définit l'emplacement.

D'après la reconstitution autorisée faite par M. Boni les sept chambres souterraines découvertes par lui contenaient autant de trappes par lesquelles les gladiateurs, venus là par les galeries, surgissaient tout armés du sol aux yeux du peuple. Et le petit conduit en terre-cuite qui les réunit ne servait à autre chose qu'une façon de téléphone primitif servant aux machinistes des diverses trappes pour régler leurs mouvements sur des ordres d'ensemble. M. Boni a fait sur ce conduit des expériences d'acoustique qui ne laissent aucun doute à cet égard.

Enfin, plus près du temple de César, M. Boni a retrouvé l'emplacement exact du petit temple de Janus, lequel, on le sait, restait ouvert lorsque Rome était en guerre, et fermé lorsqu'elle était en paix. L'emplacement de ce temple avait été faussement placé ailleurs jusqu'ici.

Portugal

On nous écrit de Lisbonne 30 juillet 1903 :

Nous n'avons pas été peu surpris ces jours derniers en recevant de l'étranger l'écho des bruits parlant de complot militaire contre le roi et la famille royale portugaise et d'arrestations d'officiers, qui auraient été motivées par la découverte de ce complot. Rien absolument ne s'est passé qui pût donner naissance à pareil bruit. Il est certain que si, actuellement, il y avait dans l'armée une conspiration, ce n'est certes pas contre la famille royale qu'elle serait dirigée, mais au contraire dans un sens réactionnaire et dans le but de provoquer la formation d'un gouvernement plus autoritaire, composé de personnes dont l'influence au palais est toujours plus forte que celle des gouvernants parlementaires. Certes la discipline est assez relâchée dans l'armée portugaise et dans ces derniers temps on a dû changer de garnison et même transporter en Afrique des bataillons qui ne voulaient pas obéir à leurs officiers, mais il n'y a pas encore lieu d'évoquer les souvenirs du konak de Belgrade à Lisbonne.

L'événement du jour est la visite de l'escadre américaine sous les ordres de l'amiral Cotton, qui, après avoir été saluer le président Loubet à Marseille, l'empereur Guillaume à Kiel, et le roi Edouard est venue s'installer dans notre port. La réception qui a été faite à cette escadre et à ses officiers par tout le monde officiel témoigne de la satisfaction que le Portugal éprouve depuis la visite du roi d'Angleterre à être traité en nation qui compte. Le roi a convié l'amiral et tous les officiers à un déjeuner à sa résidence d'été, à Cintra. Le gouvernement, de son côté, représenté par le ministre de la marine, a offert à l'amiral et aux officiers de l'escadre américaine, à l'arsenal même, spécialement transformé à cet effet, un banquet et une réception auxquels ont été conviés tous les fonctionnaires actuels et en retraite, depuis les ministres honoraires jusqu'aux gouverneurs des nombreuses possessions maritimes et coloniales.

Cette réception sera sans doute suivie, sous peu, d'une autre, destinée aux marins de la fidèle alliée. On annonce, en effet, la concentration sur les côtes sud de l'escadre anglaise la plus importante que l'on ait réuni depuis longtemps hors d'Angleterre ; cette escadre exécutera des manœuvres et des simulacres de combat et attaques de côtes, dans les eaux portugaises, du 15 au 25 août, et le roi de Portugal doit assister à ces manœuvres et exercices à bord de l'un des navires de l'escadre anglaise.

Russie

L'empereur, l'impératrice, l'impératrice mère, les grands-ducs et les petites grandes-duchesses sont arrivés à Sarov pour essister aux fêtes des reliques de saint Séraphin, qui ont attiré des milliers de paysans de toutes les parties de la Russie, et même de la Sibérie, ainsi que tous les métropolites de l'empire.

L'empereur, accompagné du ministre de l'intérieur, s'est mêlé à la foule des pèlerins pour aller prier sur le tombeau du saint.

L'empereur se propose d'offrir un repas à ces milliers de paysans. On dit qu'il présidera cette immense réunion et qu'il prononcera à cette occasion un important discours.

⁂ On mande de Saint-Pétersbourg que la grève des ouvriers employés au chemin de fer du Caucase continue. Une nouvelle collision a eu lieu avant-hier, dans les environs de Tiflis, entre des soldats et des grévistes. Les soldats ont fait feu sur les émeutiers, qui leur ont lancé des volées de pierres et qui ont également tiré des coups de revolver sur les soldats. Vingt et un ouvriers ont été tués. Un rail a été enlevé par des grévistes sur la voie ferrée du transcaucasien. Cet acte a eu pour conséquence de faire dérailler un train dont douze wagons se sont brisés. Deux personnes ont été tuées et trois ont été blessées.

Les grévistes de Bakou qui n'ont pas encore cédé continuent à mettre le feu aux puits de naphte.

Perse

On sait que des désordres assez graves ont récemment éclaté en Perse. D'après la *Gazette de Cologne*, les troubles ont eu lieu d'abord à Schiraz, capitale du Fariston, à cause de l'élévation du prix du pain. Le gouverneur, l'un des frères du chah, a été remplacé depuis par Ala El Daoular, fonctionnaire réputé énergique.

A Tabriz, le directeur des douanes, de nationalité belge, a été expulsé et n'a été réintégré que sur les instances pressantes faites au gouvernement persan.

En dernier lieu, l'agitation s'est tournée contre la secte dissidente des babis, et contre les chrétiens. Les gouverneurs de Yezd et d'Ispahan ont été impuissants à réprimer les violences de la foule, et ont été même forcés de paraître approuver celles-ci.

États-Unis

Une dépêche de New-York annonce qu'à la suite de ses expériences avec les rayons X, M. Edison est devenu presque aveugle ; les médecins lui ont prescrit de cesser ses expériences sous peine de cécité complète.

Quant à son préparateur, il a eu le bras droit paralysé ; on a dû l'amputer, et, maintenant, l'autre bras est tellement menacé qu'il a fallu lui couper trois doigts de la main gauche.

Saint-Domingue

Le nouveau président de la République dominicaine, M. Wos y Gil, et le nouveau vice-président, M. Deschamps, ont prêté serment.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

EN VUE DU SERVICE DE DEUX ANS. — Le Conseil de l'Université de Lille a émis récemment, en vue du service de deux ans, un vœu tendant à ce que les étudiants des facultés qui justifieront avoir obtenu, avant un âge à fixer, certains diplômes à déterminer, soient assimilés, pour l'accomplissement des obligations militaires, aux élèves des écoles énumérées par l'article 23 du projet de loi sur le recrutement de l'armée, qui a été voté par le Sénat.

Cet article institue, on le sait, au profit des élèves de l'Ecole polytechnique classés dans les services civils, des élèves de l'Ecole normale supérieure, de l'Ecole forestière, de l'Ecole centrale des arts-et-manufactures, de l'Ecole nationale des mines, de l'Ecole des ponts-et-chaussées et de l'Ecole des mines de Saint-Etienne, le remplacement de la deuxième année de service par une période de présence au corps, en qualité de sous-lieutenant de réserve, qui pourra n'être que de quatre mois.

Le conseil de l'Université de Lille estime que les raisons qui ont motivé ces exceptions s'appliquent, avec plus de force peut-être, aux gradués supérieurs des facultés.

UNE ÉPIZOOTIE AU 9e CHASSEURS.— On écrit d'Auch que la pneumonie infectieuse sévit dans les écuries du 9e chasseurs. Plusieurs chevaux sont morts.

Le régiment, qui effectue en ce moment des manœuvres sur le plateau de Lannemezan, a reçu l'ordre de ne pas rentrer dans ses casernements.

L'enquête sur les causes de cette épizootie se poursuit activement.

MARINE

LE LANCEMENT DU « JULES-FERRY ». — On écrit de Cherbourg que la date du 23 août, correspondant à une grande marée, sera vraisemblablement choisie pour le lancement du croiseur *Jules-Ferry*.

M. Pelletan, ministre de la marine, a promis d'assister à cette cérémonie.

Le *Jules-Ferry*, du type *Jeanne-d'Arc* et similaire du *Léon-Gambetta*, a été construit dans la nouvelle cale du Galet, immense bâtiment tout en fer, long de 180 mètres, large de 30 mètres et haut de 50. Le sol, creusé en plein roc, à l'emplacement d'un bastion, au sud-ouest de l'arsenal, descend directement vers la mer et permet le lancement en pleine rade, sans le secours de câbles de retenue, ni de navires-tampons.

Grâce à l'emploi des radeaux adoptés récemment, le croiseur sera complètement cuirassé par la suite, sans mise en cale sèche.

Caractéristiques : le *Jules Ferry* est long de 147 mètres, large de 22, son tirant d'eau à l'arrière sera de 8 mètres 20.

Il déplacera 12,600 tonnes. Ses machines, d'une force de 27,500 chevaux, feront tourner 3 hélices et imprimeront au bâtiment une vitesse de 22 nœuds.

Le navire sera protégé par une ceinture d'acier chromé de 170 m/m et le pont recevra des plaques d'une épaisseur de 45 m/m.

L'artillerie compte : 4 canons de 194 m/m, 16 de 165 m/m 22, de 47 m/m, 2 de 37 m/m et 5 tubes lance-torpilles.

L'équipage, état-major compris, est fixé à 728 hommes.

ETAT-MAJOR. — Le capitaine de vaisseau Sauvan est nommé au commandement du cuirassé d'escadre le *Brennus*.

EN PASSANT

LETTRE D'UN NEVEU

J'ai reçu une lettre d'un neveu. Mais ce doit être un faux neveu. Mes vrais neveux sont des jeunes gens dont l'excellente éducation m'étonne : ils me respectent. Tandis que celui-là n'est qu'un insolent. De plus, il s'exprime dans un patois scandaleux, que je n'ai jamais autorisé dans ma famille, même collatérale. Mais voici tout de même sa lettre.

Mon oncle, je t'écris parce que tes histoires de bachot nous ont fait se tordre (on dit « nous tordre », jeune homme, et encore c'est un néologisme). Le singe (il paraît que c'est du professeur dont il s'agit) les a lues en classe. Il a dit que c'était tout à fait comme ça, principalement le truc des élèves pour la version latine : qu'on met tous les mots dans un sac, sans s'occuper de la construction, et qu'on remue jusqu'à ce que ça fasse un sens. Il est bête, cet homme, et toi aussi : est-ce qu'il y a un autre moyen? Machaux, dit Cale-Pieds, un bon type de la classe, qui s'est déjà fait refuser quatre fois, a prétendu qu'on devrait recevoir tous ceux qui trouvent ce que les autres n'ont pas trouvé, même quand c'est par hasard, et la preuve, il a dit, c'est que les prof's de la Sorbonne seraient rudement secoués par les journaux s'ils faisaient faire demi-tour à Christophe Colomb et à Bernard-Palissy, qui ne l'ont pas fait exprès quand ils ont découvert des choses.

Là-dessus, l'autorité et Machaux, dit Cale-Pieds, ont échangé des paroles très vives. Mais c'est l'autorité qui a eu le dessus dans la vivacité, à cause de sa situation, dont elle abuse. Elle a dit qu'elle était en place pour enseigner le latin et non le vaudeville. Cale-Pieds s'est contenté de répondre avec une grande dignité, qu'il pourrait gagner sa vie avec des vaudevilles, tandis que, pour le latin, les places étaient prises par des personnes auxquelles il n'avait nul désir de *faire concurrence*. C'est une réponse très convenable que j'envie à Machaux, bien qu'on l'ait fichu à la porte.

... Est-ce que tu connais Darlu, mon oncle? (Ce jeune homme paraît n'avoir aucune suite dans les idées. Et il pourrait dire *monsieur* Darlu). C'est un homme qui me paraît plein de bon sens, bien qu'il soit de l'Université. Il a fait un discours de distribution de prix — et il a dû s'ennuyer, tu sais ! — dans lequel il a prononcé ces nobles paroles :

« Des élèves récitaient devant moi les belles stances de *Polyeucte* :

Source délicieuse en misères féconde,
Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés...

» Je laissai mon oreille s'en enchanter une fois de plus pendant que le professeur les expliquait; et il les expliquait très bien. Mais à la fin, je demandai aux élèves : « Que pensez-vous de » ces idées. Si Polyeucte était votre oncle ou » votre père, qu'est-ce que vous en diriez ? »

Tu n'es pas mon père, c'est bien heureux, mais tu es mon oncle. En cette qualité, je t'autorise à prévenir le service des inspections universitaires que si tu tenais devant moi un langage aussi contraire à mes aspirations, tu serais reçu ! Polyeucte, c'est une chose dans le genre de la *maison du Péché*, de Tinayre : ça ne doit pas être arrivé.

... Pour en revenir à Machaux (jamais ce jeune homme, je le lui prédis, ne pourra être reçu pour la composition française : il recule les limites de l'incohérence), je n'ai jamais vu un meilleur garçon. L'année dernière il nous a rempli de joie. Il nous a prévenu que, puisque les candidats à l'Académie française faisaient des visites, il se recommanderait lui-même.

A sa grande stupeur, il avait été admissible à la session précédente, et n'avait plus que l'oral à passer. Mais comme il est nul, tu penses qu'à l'oral il devait « succomber », pour parler la langue des proviseurs. Lui-même n'en doutait pas une minute, et par-dessus le marché, ça lui était parfaitement égal. « Alors, lui disions-nous, à quoi ça te servira-t-il, tes visites?» Mais il avait son idée. Il est allé voir M. Moutonnard, et lui a dit :

— Monsieur, je désire savoir sur quoi vous m'interrogerez?

Je ne sais pas si tu vois d'ici la tête du père Moutonnard. Elle était énorme. Elle était scandalisée. Elle éclatait de vertueuse indignation. Moutonnard répondit que ça ne se faisait jamais, que jamais il n'avait même supposé qu'on pût lui poser une question aussi incorrecte; qu'il devrait même traduire devant je ne sais quel conseil le candidat assez impertinent pour la risquer ; mais qu'il estimait que le candidat devait être insensé ; qu'il consentait par conséquent à oublier, à condition que le candidat voulût bien prendre immédiatement la porte.

Machaux laissa passer l'orage, et répliqua fort doucement :

— Je ne demande pas à être reçu. Je demande à savoir sur quoi vous m'interrogerez. C'est très différent.

L'examinateur affirma que l'un entraînait l'autre.

— Pas le moins du monde, continua Machaux. Je vous promets d'être refusé ! Seulement, je veux répondre à une question, à une seule question. C'est pour faire plaisir à mon père, qui s'est mis dans la tête d'assister à mon examen. Etes-vous père ? Songez à la peine que vous auriez si votre fils ne pouvait répondre à rien, absolument à rien. Au contraire s'il répondait un tout petit peu, vous penseriez : « Allons, il a travaillé. Après tout, c'est vrai que ces examinateurs sont des rosses. » Cela vous consolerait.

Voilà Moutonnard qui rit aux éclats, réfléchit encore une minute, et enfin prend son parti.

— Eh bien, dit-il, je vous interrogerai sur Louis XIV. Ça n'est pas trop difficile?

— Autant qu'autre chose, fait Machaux philosophiquement, puisque je ne sais rien. Et même vous n'auriez pas une question moins large? Il a dû régner longtemps, celui-là!

A la fin, ils ont fini par s'entendre sur Louis XVII. C'est plus court.

Le jour de l'examen arrive. Tu n'a pas idée, mon oncle, du magnifique silence de Machaux. Il en était impressionnant. La source de la Seine, les principales productions de l'agriculture française, la date de la bataille de Marignan, l'aoriste du verbe λύω, l'énumération des principaux écrivains du siècle d'Auguste, le nom du général qui est mort à Marengo, on avait beau lui demander tout ça, il ne voulait rien savoir. Il n'avait pas l'air embarrassé. Seulement il ne disait rien.

Enfin, Moutonnard se penche un peu, sourit dans sa grande barbe, et lui dit d'un air aimable :

— Voyons, parlez-moi de Louis XVII !

Il eut un moment de grande stupeur, car Machaux demeura muet.

— Vous n'avez pas entendu, sans doute. Je vous dis de me parler de Louis XVII !

Alors Machaux de se pencher confidentiellement vers cet excellent homme et de murmurer :

— Mon père n'est pas venu... Ce n'est pas la peine !...

Mon oncle, est-ce que tu crois qu'il gagnera sa vie, Machaux, quand il sera tout à fait fini de pousser?

PIERRE MILLE.

NOUVELLES DU JOUR

Nous avons rendu compte, hier, de la réception chaleureuse faite à M. Loubet par les habitants de la Bégude, commune sur le territoire de laquelle est situé le château de Mazenc, acquis récemment par le président de la République et où il va passer les vacances.

M. Charles Noyer, conseiller général de Dieulefit, a présenté les souhaits de bienvenue des habitants du canton.

Le président a remercié son ami, M. Charles Noyer, et s'est félicité d'être attaché maintenant au canton de Dieulefit, comme il l'était auparavant à ceux de Marsanne et de Montélimar. Il appartient ainsi à l'arrondissement entier, dont les intérêts seront toujours l'objet de sa sollicitude la plus affectueuse. La Constitution peut l'empêcher d'intervenir directement dans certaines affaires, mais non pas d'aimer son pays, d'en surveiller les intérêts.

Le président, après avoir apposé sa signature sur le registre des délibérations, s'est, sur les instances de ses amis, montré au balcon de la mairie et a salué la foule qui l'a acclamé.

Le cortège a accompagné le président jusqu'à l'entrée du parc du château.

Le soir, M. Loubet a offert un vin d'honneur aux pompiers et aux musiciens de la Bégude.

Hier, a été inauguré à Beaucaire, le buste d'Eugène Vigne, le premier conseiller général républicain du canton de Beaucaire, qui dota la ville d'une école professionnelle. M. Doumergue, ministre des colonies, député de la circonscription, présidait, entouré du préfet du Gard, de MM. Crémieux, sénateur, Fournier, député, et de nombreuses notabilités.

Des discours ont été prononcés, notamment par le ministre qui a vanté les bienfaits de l'enseignement laïque.

Un banquet de 300 couverts a suivi l'inauguration du buste.

Après l'exécution de la *Marseillaise* et de l'*Internationale* écoutées debout, M. Doumergue remercie la population de Beaucaire de l'avoir convié à cette fête des yeux, des cœurs et de l'esprit.

Après avoir parlé du programme du ministère Combes, M. Doumergue passe en revue la politique intérieure et extérieure du gouvernement. Il parle ensuite de la loi de deux ans, de la situation financière.

« Le ministère, dit-il, veut réaliser l'espérance de la démocratie. Il suit la majorité, parce qu'il est un gouvernement d'opinion et non un pouvoir personnel. »

Après une distribution de palmes et de médailles, le ministre assiste à une course de taureaux et à un lâcher de pigeons.

On voit que l'*Internationale* est en train — en dépit de son étymologie — de passer chant national.

M. Louis Sinclair, membre de la Chambre des Communes, organisateur de la réception des parlementaires français, a reçu de l'ambassade de France communication du télégramme suivant du président de la République française :

J'ai pris connaissance du télégramme que m'ont adressé les membres du Parlement anglais qui ont fait à la Chambre des Communes, à leurs collègues français, un si chaleureux accueil. Très touché des sentiments qu'ils m'expriment, je vous prie d'être, auprès d'eux, l'interprète de mes vifs remerciements.

ÉMILE LOUBET.

M. Thierry, député des Bouches-du-Rhône, a écrit à M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, pour l'aviser qu'il l'interpellerait, à la rentrée de la Chambre, sur le discours prononcé par M. Dautresme, secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône, à la distribution des prix du lycée de Marseille.

Nous avons signalé un incident qui s'est produit à la distribution des prix du lycée Ampère, à Lyon. Le général Meyssonnier a adressé à ce sujet la lettre suivante au président de la société de géographie :

Lyon, 31 juillet.

Monsieur le président,

Je sors de la distribution des prix du lycée où vous m'aviez chargé de remettre les médailles que la Société de géographie de Lyon décerne à MM. les élèves André et Schulz.

Après avoir remis la première, je prononçais quelques paroles au nom de notre société et je citais avec éloge l'esprit d'initiative des Lyonnais dans la colonisation bien comprise, lorsque M. Augagneur, présidant la distribution des prix, est venu à moi, me retirer la parole impérativement, sous prétexte que je ne la lui avais pas demandée.

Aucune de mes paroles n'avait cependant pu lui déplaire; je venais même de rappeler l'une des siennes avec éloge.

L'assemblée, par ses applaudissements à mes premières phrases, par les cris de : « Vive le général ! » lorsque j'ai fait mine de me retirer devant une injonction aussi incorrecte, a nettement marqué à M. Augagneur que je n'avais blessé aucune convenance ; et je ne crois pas avoir commis davantage une incorrection en ne lui demandant pas l'autorisation de parler : j'étais, non son invité, mais celui de M. le proviseur, à qui j'avais rendu compte de mon intention de dire quelques mots de la part de la Société de géographie et qui m'a prié de parler, au moment précis où je l'ai fait.

Je m'en voudrais d'avoir compromis la Société qui m'a fait, il y a deux ans, l'honneur de me recevoir; mais n'ayant dit et ne voulant rien dire qui ne fût conforme à l'esprit de tous ses membres, c'est-à-dire de favorable à l'étude de la géographie et à ses applications dans la colonisation, j'ai la conscience d'être demeuré, en parlant, dans les limites de ma délégation et, en sortant, dans celles que me traçait, non seulement, ma dignité personnelle, mais même la vôtre.

Veuillez agréer, etc...

Général MEYSSONNIER

Le ministère des affaires étrangères fait publier au *Journal officiel* l'avis suivant :

Aux termes de l'article 2 du protocole franco-vénézuélien du 27 février 1903, publié au *Journal officiel* du 12 mai 1903, les réclamations françaises dont le règlement est prévu par cet acte diplomatique devaient être présentées à la commission mixte chargée de leur examen et siégeant à Caracas depuis le 1er juin 1903, dans un délai de trente jours à partir de la première réunion de cette commission.

La commission franco-vénézuélienne, usant de la faculté que lui laissait ce même article 2, a décidé, au cours de sa première séance, dans l'intérêt des réclamants français, que ce délai de présentation serait prolongé jusqu'au 31 août 1903.

Les personnes dont la situation est prévue par le protocole du 27 février 1903 devront donc, pour bénéficier des stipulations de cet acte, présenter, avant le 31 août prochain, leur réclamation au membre français de la commission d'arbitrage.

Toutes les pièces et tous les documents de nature à former ou à compléter les dossiers relatifs à ces réclamations doivent être adressés, dans le plus bref délai possible, soit au ministère des affaires étrangères à Paris, bureau d'Amérique, soit à M. de Peretti de la Rocca, à la légation de France à Caracas.

Le produit de l'octroi de Paris pour le mois de juillet écoulé, présente une plus-value de 66,786 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 101,867 fr. par rapport aux recettes de juillet 1902.

Le produit des sept mois écoulés de 1903 présente une moins-value de 112,067 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 144,832 fr. par rapport aux recettes de la période correspondante de 1902.

Un incident s'est produit hier à Rouen, après la proclamation du résultat de l'élection sénatoriale.

M. Rispal, l'élu, et M. Goujon, député, républicain progressiste, étaient venus s'installer à la terrasse du café Victor, où la foule était grande, pour entendre les concerts en plein air. Les musiciens attaquèrent la *Marseillaise*, pendant qu'une partie des assistants criait : « Vive Rispal ! » Les adversaires radicaux-socialistes du nouveau sénateur se groupèrent et allèrent manifester devant le *Journal de Rouen*, journal républicain progressiste. A ce moment, l'abbé Bourdon, directeur de la maîtrise de la cathédrale, fut aperçu et immédiatement entouré par un groupe d'environ cent personnes, qui le reconduisirent jusqu'à son domicile aux cris de : « Hou ! hou ! la calotte ! » Puis ils se dispersèrent.

Hier a eu lieu à Podensac (Gironde) la manifestation organisée par les soins du congrès permanent de Podensac, en vue d'affirmer les sentiments de cordialité de la France pour l'Angleterre, et de pousser le gouvernement de la République à ouvrir des négociations avec l'Angleterre pour la conclusion de traités de commerce.

Les assistants étaient très nombreux. M. Barclay, ancien président de la chambre de commerce anglaise de Paris, a reçu un accueil très chaleureux.

Le congrès, présidé par M. du Trénit, a adopté les vœux suivants :

1° Qu'il soit créé un port franc à Bordeaux en y comprenant les vins, sans lesquels il ne pourrait subsister, et en indiquant dans le règlement fixé par la loi les mesures propres à éviter la fraude, également nuisible à la propriété et au commerce;

2° Que des négociations soient au plus tôt engagées avec l'Angleterre, les Etats-Unis et la Russie, pour la conclusion d'un traité de commerce et de réciprocité à long terme, assurant une stabilité indispensable;

3° Vœu affirmant et réclamant l'union intime de la propriété et du commerce, pour le bien du pays et la défense de ses intérêts dans le monde.

M. du Trénit a remercié M. Barclay d'être venu d'Angleterre. Nous luttons, a-t-il dit, non seulement pour la question économique, mais aussi pour le progrès et la civilisation; nous voulons l'union de la France et de l'Angleterre.

Au banquet qui a suivi le congrès, le préfet de la Gironde, M. Lutaud, a bu à M. Loubet.

M. du Trénit a bu à l'union politique et économique de la France et de l'Angleterre.

M. Barclay répond que la propagande actuelle est le meilleur moyen d'aboutir à la conclusion d'un traité de commerce, car elle montre la volonté des populations de régler à l'avenir les différends entre les deux peuples par des moyens pacifiques. Ce que nous voulons, a-t-il ajouté, c'est que les gouvernants comprennent que les deux peuples désirent que les différends ne soient plus réglés par la force.

D'autres toasts ont été portés par MM. Bellot des Minières, Cazauvieilh, député; Yves Guyot, ancien ministre ; Chaumet, Deloncle, députés ; Monis, sénateur, ancien ministre.

Un congrès des sociétés de géographie s'est ouvert hier à Rouen. C'est le vingt-troisième congrès de ce genre; il coïncide avec le 25e anniversaire de la Société normande de géographie et c'est elle qui l'a organisé.

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour, citons les suivantes :

M. le colonel Blanchot exposera l'état actuel du projet d'un canal des Deux-Mers, entre Océan et Méditerranée ; M. Etienne, de la Société normande de géographie, traitera des « Ports francs ».

MM. Frédéric Lemoine, professeur au collège Rollin ; Augustin Bernard, de la Société de géographie de Paris ; Le Pasquier, professeur au lycée Corneille ; Layer, de Vesly, Dupont, de la Société normande de géographie, et Guénot, sont inscrits pour les sujets suivants, ayant trait à la géographie régionale : le Cotentin ; l'érosion des falaises du pays de Caux ; l'invasion de la mer sur les côtes du Cotentin ; Gisors et le Vexin normand ; les cateliers ou enceintes fortifiées de la Seine-Inférieure ; le port de Rouen ; la navigation de la Garonne dans les temps anciens ; le commerce du pastel à Toulouse et à Rouen au seizième siècle.

M. Van Cassel, de la Société de géographie de Paris, M. le docteur Gilbert-Lasserre, de la Société de géographie commerciale de Bordeaux, M. Joseph Fournier, de la Société de géographie de Marseille, entretiendront les congressistes de questions relatives à la géographie coloniale, comme celle du coton dans les colonies françaises, et plus particulièrement en Afrique occidentale; celle du rôle de l'Université dans le recrutement des colons, celle de Bizerte, considérée comme centre métallurgique, etc.

M. de Rey-Pailhade défendra la division décimale, et le colonel Blanchot qui soumettra au congrès un projet d'une nouvelle carte de France au 50 0/000e et fera la critique de l'échelle choisie.

Sept ministères se font représenter au congrès par des délégués officiels : la justice, par M. le premier président Rack ; les colonies, par M. le colonel Binger, directeur de l'Afrique ; les travaux publics, par M. l'ingénieur Dupont ; l'intérieur, par M. l'ingénieur Genevrière; les affaires étrangères, par M. Louis Delavaud; l'instruction publique, par M. Raoul de Saint-Arroman ; la guerre, par M. le lieutenant-colonel Bon. Le gouvernement de l'Algérie a délégué M. T. Mombrun.

Le recteur de l'Académie de Caen, M. Zevort, a accepté l'une des présidences du congrès.

L'assemblée générale des greffiers de paix et de simple police s'est tenue hier à Clermont-Ferrand, sous la présidence de M. le sénateur Bataille. Plus de 400 congressistes représentaient 23,000 greffiers.

L'assemblée a voté un vœu tendant à la revision du tarif de 1807, 1811 et 1813, et à la modification de l'article 8, sur les habitations à bon marché ; un vœu tendant à ce que les greffiers continuent de délivrer les warrants agricoles, nombre de cantons ne possédant pas de receveurs d'enregistrement et sur l'observation que, notamment à Lesparre, le greffier a délivré pour 1 million 500 francs de warrants, et que la loi n'a pas été inopérante.

L'assemblée a voté aussi l'envoi au Sénat d'un vœu tendant à la réforme des tutelles et à l'ouverture des testaments par les juges de paix, etc.

On mande de Béziers :

Des troubles ont eu lieu à Florensac à l'occasion des élections municipales. La salle de vote a été envahie. Les grillages et les fenêtres ont été brisés.

La gendarmerie a rétabli l'ordre. Le capitaine de gendarmerie Virgitti a eu l'épaule démise.

Il y a eu quelques blessés.

Par suite de ces incidents, le scrutin n'a pu être proclamé.

LA GRÈVE D'HENNEBONT

Notre correspondant de Lorient nous télégraphie :

Hier après-midi, entre trois et quatre heures, à Hennebont, les grévistes ont voulu sortir en cortège, bannières déployées malgré l'arrêté préfectoral interdisant les attroupements. La troupe reçoit alors l'ordre de disperser les grévistes qui venaient d'entendre une conférence de M. Latapy, délégué parisien de la confédération du travail. Les grévistes résistent, lancent des pierres et des pavés ; plusieurs soldats et presque tous les gendarmes sont blessés. Une compagnie du 116e doit tirer à blanc après des sommations faites sans résultats. Vingt-huit manifestants dont deux femmes, Latapy et le président du comité de la grève sont arrêtés et conduits à Lorient encadrés par les gendarmes, les chasseurs et les fantassins.

AU JOUR LE JOUR

Le rapport sur les envois de Rome

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, le 3 août 1903.

Mon cher directeur et ami,

Le *Temps* appréciait hier le rapport sur les envois de Rome que l'Académie des beaux-arts fait insérer chaque année au *Journal officiel*, et il approuvait grandement les critiques adressées par le rapporteur aux envois de peintures, comme aussi les indications données aux pensionnaires sur la véritable direction de leurs études. Ce rapport ne portant d'autre signature que celle du secrétaire perpétuel, il voulait bien m'en faire honneur.

Je m'empresse donc de renvoyer vos éloges très mérités à celui de mes confrères qui doit les recevoir, Ferdinand Humbert.

Le rapport général dont il s'agit est formé par la réunion des rapports partiels que présente chaque section de l'Académie, — peinture, sculpture, architecture, etc., — sur les envois qui la concernent. Chacun de ces rapports partiels est lu à l'Académie par le rapporteur de chaque section, discuté, parfois modifié et enfin adopté. Le secrétaire perpétuel ré-

---

FEUILLETON DU Temps
DU 4 AOUT 1903

LA MUSIQUE

Concours du Conservatoire (suite). — Concours de flûte, de clarinette, de hautbois et de basson. — Concours de cor, de cornet à piston, de trompette et de trombone. — Quelques observations. — Le triste destin de l'orgue. — La durée des morceaux du concours. — La question des costumes et des accessoires. — La composition des jurys. — Le discours de distribution des prix.

Un rite immuable consacre l'avant-dernière journée des concours aux murmures des flûtes, des hautbois et des clarinettes, la dernière aux fanfares des trompettes et des trombones... Viens, une flûte invisible soupire dans les vergers. Non. Ce n'est pas cela du tout. La salle du Conservatoire n'a malheureusement rien d'un verger; ni la fraîcheur de l'ombre, ni le parfum des fleurs et des fruits. La flûte n'y est pas invisible, et les flûtistes ne sont pas des pâtres de l'Anthologie. Ce sont de bons jeunes gens à l'air gauche, embarrassés de leurs jambes, de leurs bras et de leur instrument trop petit. La plupart portent l'habit civil; quelques-uns sont militaires. Et il y a un nègre. Le nègre obtient un second accessit. Il ne joue pas mal. Les autres jouent mieux. Le jury décerne deux premiers prix et trois seconds. Il a raison. La classe est bonne, et M. Taffanel, virtuose sans pareil, est un professeur éminent; pourquoi faut-il qu'en un jour d'aveuglement il ait pris sa flûte pour un bâton de mesure?... Le concours de hautbois est excellent aussi. Celui de clarinette est extraordinaire. Il y a huit concurrents. Et tous ont un son si joli, un style si élégant, un mécanisme si souple et si sûr, qu'on ne sait lequel préférer aux autres : on voudrait donner à chacun d'eux un premier prix. C'est à peu près le parti que prennent les juges, dont la perplexité a sans doute été grande devant cet excès de richesses. Ils récompensent tout le monde, sans exception : il faudrait une récompense spéciale pour M. Turban, dont l'enseignement a su former une telle classe. Le concours de basson achève dignement la séance, qui montre une fois encore la perfection de l'école française des *bois*. Les maîtres qui la dirigent furent des artistes qui n'avaient pas de rivaux dans l'univers : leurs disciples garderont à nos orchestres une supériorité que depuis longtemps on reconnaît en tous pays... Les instruments de cuivre ne sont pas tout à fait aussi satisfaisants. Le cornet à pistons et la trompette, qui d'ordinaire sont fort remarquables, ont paru cette fois avoir quelques faiblesses; peut-être cette impression était-elle en partie causée par la nature des morceaux de concours, plus musicaux, mais moins brillants et faciles qu'ils ne sont habituellement. Le cor a été agréable, mais trop dépourvu d'énergie et de sonorité : c'est un défaut dont il est coutumier. Et les trombones aussi, adroits et précis sans doute, sont trop enclins à oublier qu'ils doivent être dans l'orchestre une voix formidable, et la vraie trompette de Jéricho : il leur manque cet éclat et cette puissance qui sont les qualités des trombones d'Allemagne.

C'en est fait. Les concours ont pris fin, et le dernier écho des cuivres s'est éteint, après celui des chants, des violons et des flûtes : le Conservatoire est restitué au « silence impartial » dont parle Mallarmé. Mais il est impossible d'y avoir pendant deux semaines passé tout son temps, d'avoir assisté quinze jours durant et six heures par jour à tant d'exercices monotones, sans avoir observé quelques travers et songé à quelques problèmes : que faire en un concours, à moins que l'on ne songe? Il est vrai que chaque année, depuis que le Conservatoire existe, on pose ainsi des questions, on exprime des étonnements, des regrets ou des vœux, qui sont toujours différents, tant la matière est inépuisable : et chaque année inutilement. Mais c'est un divertissement innocent, et qui ne peut faire de mal, s'il ne fait pas de bien.

Pourquoi, lorsqu'on nous convie à entendre tant d'instruments dans lesquels on souffle, sur lesquels on râcle, que l'on frappe ou que l'on pince, s'obstine-t-on à tenir à l'écart un instrument unique? Pourquoi, tandis que les concours de contrebasse, de piano et de trompette se font devant le public, le concours d'orgue se fait-il à huis clos? Il en est peu cependant où l'on pourrait trouver plus d'intérêt. L'orgue est l'instrument le plus beau, le plus noble et le plus riche; il vaut à lui seul tout un orchestre, et l'on aurait plus d'agrément à écouter sa grande voix, ample et diverse, que le fade soupir de la harpe et le sec glapissement du cornet à pistons. Il faut, pour se servir dignement de l'orgue, avoir sur la musique des notions générales et posséder une science assez vaste déjà; mieux que la plupart des virtuoses novices, les jeunes organistes mériteraient donc d'être entendus, et ils le seraient avec moins d'ennui. Enfin, parmi les exercices de la classe, il en est un qui lui est particulier, et dont l'attrait ne serait pas médiocre dans les épreuves publiques: c'est l'exercice de l'improvisation, et du développement d'un thème donné; par quoi l'on peut juger des ressources d'esprit et de savoir que possède chacun. Le concours d'orgue serait ainsi le plus intéressant de tous les concours des instruments. C'est le seul qui s'accomplisse dans le mystère et l'ombre. Sans doute il y a quelque ridicule à paraître réclamer un concours de plus, et un instrument encore. Mais je prie qu'on veuille bien croire que la seule logique me fait parler, et l'étonnement d'une exception dont on ne voit pas la cause. Tous les concours en public, ou tous les concours en secret : vous devinez assez vers quel parti m'inclinent mon désir et mon plaisir.

Pourquoi permet-on, dans les concours de chant, et surtout dans ceux d'opéra comique et d'opéra, que la longueur des morceaux soit inégale à tel point? Quelquefois cela dure cinq minutes : c'est le meilleur cas, mais c'est le plus rare. Ordinairement il faut compter un quart d'heure; souvent davantage. Et pour rien. A quoi sert-il qu'une jeune personne, qui concourt dans le *Toréador*, commence par réciter et mimer un interminable monologue parlé, dont la niaiserie devient bientôt une souffrance véritable? Une minute suffirait pour reconnaître que cette jeune personne ne sait point déclamer le « poème », si l'on ose ainsi parler, que sa diction insignifiante et prétentieuse, son jeu sautillant et conventionnel sont ceux d'une demoiselle bourgeoise qui s'essaie à la comédie de salon: quelle utilité de faire durer le supplice un temps dix fois plus long ? Et à quoi bon, au lieu de simples fragments, donner des actes presque entiers d'opéra? Pense-t-on qu'au bout d'une scène, chacun n'ait pas son opinion faite sur les qualités d'acteur et de chanteur que possède un élève? C'est affaire à lui et à son professeur de choisir cette scène de telle sorte qu'il s'y puisse montrer à son avantage; mais il ne peut rien gagner à prolonger indéfiniment l'épreuve, et la seule chance qu'il coure est une mauvaise chance : c'est d'accuser ses défauts par la répétition, et de les rendre insupportables. On nous a de la sorte offert dans le concours d'opéra tout le troisième acte des *Huguenots*, ou presque, et tout le deuxième acte de *Charles VI*; ne croyez pas que nous en ayons su gré aux concurrents. Et l'on nous a aussi infligé le quatrième acte de la *Juive* : ce fut la chose la plus extraordinaire de la séance. L'élève qui concourait était un ténor et tenait le rôle d'Eléazar. Il ne fallut qu'un moment pour que tout le monde fût instruit des défauts et des qualités de sa voix, une voix bruyante et criarde de muletier espagnol : il chanta pourtant un bon quart d'heure, sans raison ni merci. Mais le plus étonnant de l'aventure, c'est que la réplique lui était donnée par un *ancien* élève du Conservatoire, qui naturellement ne concourait pas, et qui pourtant profita de l'occasion pour se produire, tout seul, dans une scène entière : il monologuait depuis dix minutes que le concurrent véritable n'avait pas encore paru... C'est folie toute pure : la longueur des répliques doit être bornée à l'indispensable, quand surtout celui qui les donne n'appartient pas au Conservatoire, et n'a rien à prétendre dans le concours. Il serait prudent de fixer une limite à la durée des morceaux : ce serait bien assez de dix minutes pour juger des talents des élèves. Le reste n'est que temps perdu et qu'inutile ennui.

Pourquoi les costumes, les accessoires et la mise en scène sont-ils si incohérents et saugrenus au Conservatoire? Il est de règle que les élèves ne doivent pas être costumés. Mais chacun fait à sa fantaisie. Amnéris est vêtue d'une robe à la mode d'aujourd'hui, simplette, de bonne façon, et tout à fait convenable pour une jeune fille qui va recevoir ses amies à l'heure du thé : quand elle s'irrite contre Aïda, on jurerait qu'elle reproche à la femme de chambre d'avoir oublié la pince à sucre. Iphigénie est tout habillée à la grecque ; Alceste, à la moderne. Salâmmbo fait un bizarre mélange des accoutrements carthaginois et des modes de Montmartre ; et Ophélie, sur une robe de satin, aimablement décolletée, et telle qu'on en voit aux vitrines des coiffeurs, laisse tomber en désordre ses cheveux tressés de fleurs. Les hommes sont tous en habit et cravate blanche. Ni barbes, ni perruques, ni déguisement d'aucune sorte, a quoi l'on puisse distinguer quel personnage ils tiennent. Pour celui de vieillard, ils n'ont qu'une seule ressource, qui est apparemment de tradition, et que tous emploient à l'envi : ils relèvent le collet de leur habit et font le gros dos. Quand vous voyez un élève du Conservatoire entrer en scène avec le collet de son habit relevé, c'est qu'il joue le rôle d'un vieillard, ou bien encore celui d'un malade; sur ce point le doute est permis. Charles VI qui est fou, porte le collet relevé, tout comme Jacob, qui est patriarche...Les accessoires sont plus extraordinaires encore que les costumes. Amnéris est accoudée sur une table d'acajou; mais une de ses suivantes, par un louable souci de la couleur locale, agite au-dessus de sa tête un éventail d'un sou, un « petit vent du Nord »; elle renonce d'ailleurs assez vite à ce travail, et dépose le petit « vent du Nord » sur la table d'acajou. Nevers, Saint-Bris, Sparafucile, d'autres encore, parlent souvent de leur épée, tirent leur épée, rengainent leur épée, ou rendent leur épée. Mais cette épée n'existe point; ils n'ont pas au côté l'ombre d'une lame, ni d'un fourreau ; ils font des gestes inexplicables et agitent dans le vide des glaives imaginaires. Il est vrai que Sparafucile, en frac et cravate blanche suivant l'usage, est coiffé d'un feutre mou, de couleur brune, assez défraîchi : façon ingénieuse d'indiquer qu'il est un spadassin. Roméo, dans la scène du tombeau, tient à la main un flacon d'eau de Cologne : c'est le poison qu'il boira tout à l'heure; de l'ouverture de son gilet sort un couteau de cuisine : c'est le poignard avec lequel se tuera Juliette. Le mobilier est indigent; il n'y a jamais de chaises, ni de lits où il en faudrait. Mais on en met où il n'en faut pas. Dans *Armide*, après que Renaud a chanté : « Ce gazon, cet ombrage frais, tout m'invite au repos... », il s'étend sur un lit, un lit véritable, orné d'un couvre-pieds, que les garçons du Conservatoire lui ont bénévolement apporté : trop de zèle... La mise en scène est ahurissante. Dans *Alceste*, l'oracle d'Apollon est placé dans la coulisse, à gauche ; mais la tradition veut qu'on lui tourne le dos pendant qu'il rend ses oracles ; et la concurrente qui interprète le rôle d'Alceste fait une manière de scandale, parce qu'elle veut « regarder les gens qui lui parlent ». L'élève qui lui succède, et qui figure Salâmmbo, est mieux instruite; elle sait, elle, que les dieux sont dans la loge directoriale, et quand elle implore Moloch, c'est M. Théodore Dubois qu'elle regarde. Au troisième acte des *Huguenots*, Marcel et Valentine, qui doivent se chercher à tâtons dans les ténèbres, sont face à face, sur une scène minuscule, éclairés par la lumière aveuglante de la rampe; dans cette situation, ils feignent de ne pas se voir et se crient l'un à l'autre des « Qui va là? » interminables... Tout cela est extravagant, et plus le concours se prolonge, moins on aperçoit la raison pourquoi le Conservatoire s'obstine à donner chez lui ces parodies de spectacles, quand l'Opéra-Comique est libre, et pourrait offrir au concours l'hospitalité officielle de sa salle, en même temps que le secours de son magasin de costumes et d'accessoires. Il ne serait pas inutile, pour décider des mérites des jeunes artistes lyriques, de voir s'ils savent porter un vêtement de théâtre, composer des attitudes harmonieuses, faire des gestes expressifs et vraisemblables; et il serait aisé de faire cette épreuve, puisque aussi bien l'Opéra-Comique et le Conservatoire sont deux institutions d'Etat. Rien ne s'oppose à ce qu'on tente l'aventure : rien, que la routine. Mais c'est assez.

Pourquoi les jurys sont-ils composés de façon si étrange ? D'où vient que les juges soient les mêmes pour le concours de harpe et pour le concours de piano des hommes? Un bon musicien est apte assurément à discerner les qualités de justesse ou d'interprétation de toutes les sortes d'instrumentistes. Mais tout de même il est des connaissances spéciales, touchant le mécanisme et les difficultés de chaque instrument que l'on ne peut posséder que si l'on pratique cet instrument soi-même; et quelqu'un a eu beau définir le piano « une harpe mise en bière », ce n'est pas une raison suffisante pour que les pianistes soient les meilleurs juges du talent des harpistes : des harpistes vaudraient mieux... Comment se fait-il que si souvent on admette au nombre des jurés des virtuoses sans titres et sans renommée? Sans doute, on a maintes fois eu recours à des artistes célèbres, devant qui il est naturel de s'incliner. Mais il est trop de séances où l'on a vu figurer dans le jury des inconnus et des médiocres; et même il en est une où le tribunal suprême était tout entier formé de musiciens dont aucun, s'il eût concouru, n'eût paru digne de la moindre récompense : quelle autorité peut avoir un arrêt rendu par de pareils juges?... Dans le jury des concours de chant, d'opéra comique et d'opéra, qui sont tout justement ceux dont les sentences sont le plus souvent hasardeuses, à quoi bon tant de chefs de bureau de la direction des beaux-arts? Qu'a de commun leur fonction avec la connaissance de la musique? S'ils ont des connaissances musicales, de quel droit privent-ils de leurs précieuses lumières les concours de contrebasse, de basson et de trombone, et se réservent-ils pour les séances où paraissent d'aimables jeunes personnes qui se destinent au théâtre? Et s'ils n'ont pas de connaissances musicales, que viennent-ils faire ici?... Si le Conservatoire se posait parfois de ces questions, et leur trouvait une réponse convenable, il aurait moins souvent avec le public de ces dissentiments bruyants, qu'apaise avec peine la sonnette de M. Théodore Dubois.

Et pourquoi enfin, dans la harangue qu'il a prononcée le jour de la distribution des prix, M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, après avoir omis de citer Berlioz parmi les élèves glorieux de la maison, a-t-il traité M. Fauré de « professeur de composition », tandis qu'il décernait à M. Charles Lefebvre le titre de « compositeur si admiré » ? Par qui les ministres font-ils composer leurs discours, et ne sauraient-ils trouver dans leur ministère une personne assez familière avec les choses de la musique pour ne point les faire parler tout justement au rebours de la raison?

Mais, c'est assez de questions; et pour cette année je n'en ferai pas d'autres.

PIERRE LALO.